



Écologisation des politiques et des pratiques agricoles

L'incorporation de considérations environnementales dans l'action publique et les pratiques ayant un impact sur le territoire, est un enjeu sociétal qui s'impose aux prescripteurs de la politique publique comme aux secteurs d'activités privés. Il ne s'agit plus de protéger zonalement des milieux ou des espèces ayant une valeur patrimoniale. Il s'agit maintenant de faire percoler des considérations environnementales au cœur d'actions publiques ou privées dont la finalité première n'est pas environnementale, telles que les politiques sectorielles agricoles et d'urbanisme, ainsi que les pratiques agricoles.

L'écologisation des politiques publiques et des pratiques agricoles s'exprime ainsi dans la sphère politique et institutionnelle nationale (Grenelle de l'environnement, stratégie nationale de la biodiversité...) ou internationale (Convention de Rio, Millenium Ecosystem Assessment...). Elle interpelle également l'action privée à l'échelle individuelle et collective (normes de production, droits des sols...).

Cette écologisation ne va pas de soi, bien que de nombreuses expériences et connaissances puissent l'appuyer. Parmi ces connaissances, la compréhension des liens entre les politiques et les pratiques agricoles est centrale ; que ce soit dans le sens de la décision institutionnelle vers l'action privée, à travers l'évolution des pratiques générée par les politiques publiques, ou dans le sens de l'incidence des contraintes privées sur le format ou le mode de mise en œuvre des politiques publiques.

Dans ce jeu croisé entre volonté politique et réalités de terrain, ce colloque réunissant chercheurs et praticiens a pour ambition de faire l'état des connaissances et des enjeux qui renvoient à l'objectif d'écologisation des politiques publiques et des pratiques agricoles.



Unité d'Écodéveloppement - Département SAD
Centre de Recherche d'Avignon

Partenaires membres du
comité d'organisation

Co-présidence sollicitée



Appel à contributions

Les contributions se présentent sous la forme d'un résumé de 500 mots maximum. Elles peuvent provenir de tous les domaines de la société, si le propos éclaire la conception, la mise en œuvre ou l'analyse de dispositifs d'actions publiques liés aux activités agricoles. La sélection se fera sur la base de l'originalité et de la qualité des contributions, en recherchant une complémentarité entre les points de vues des scientifiques, des services de l'administration, des gestionnaires de milieux naturels, des collectivités territoriales, des organisations professionnelles agricoles et associations de protection de l'environnement, etc. Les contributions devront être proposées en référence à l'un des thèmes suivant :

Les moteurs de l'écologisation. Ce thème traite des normes et des processus qui tendent aujourd'hui à faire entrer les objectifs environnementaux dans l'action publique structurant les espaces agricoles : Quelles interactions réciproques entre politiques et pratiques ? Comment considérer les pratiques en place et leurs capacités d'évolution ? Comment les compromis se forment-ils lors de la construction ou de la mise en œuvre des politiques publiques ? Quelles sont les spécificités du mouvement d'écologisation des politiques publiques en termes de postures ou de démarche à adopter pour le favoriser ? Quelles connaissances scientifiques produire pour définir des normes permettant l'intégration de l'écologie aux activités agricoles ? Quelle place leur donner dans la construction des politiques publiques ? Quelles sont les spécificités, pour l'action publique, des connaissances et pratiques reposant sur les fonctionnements biologiques des agro-écosystèmes ?

La mise en œuvre et l'évaluation de modèles candidats. Ce thème aborde les modes d'évaluation des politiques et des pratiques, que ce soit les aspects méthodologiques ou les résultats des évaluations. Un des enjeux fort sur lequel des contributions sont attendues est celui de l'évaluation des effets des politiques publiques sur l'environnement, l'appropriation des enjeux environnementaux par les acteurs, l'évolution des pratiques, ou encore les dimensions d'équité sociale.

Expériences exemplaires. Ce thème aborde la description et le regard critique sur des situations concrètes visant à accompagner ou impulser un mouvement d'écologisation dans les politiques publiques ou dans les activités agricoles. Les propositions peuvent émaner d'acteurs publics ou privés à partir d'expériences et de projets locaux (préservation de sites naturels, projets croisés agriculture-environnement, démarches territoriales...) ou de programmes plus globaux (programmes régionaux, nationaux ou européens). Les expériences françaises seront privilégiées, mais les expériences internationales peuvent également être proposées.

Soumission des contributions (avant le 30 septembre)

https://colloque.inra.fr/ecologisation_avignon

Inscription (tarif préférentiel avant le 30 novembre)

Les articles présentés au colloque pourront être soumis pour publication dans les revues **Agronomy for Sustainable Development** (www.agronomy-journal.org/) pour les articles en agronomie, ou **Natures, Sciences, Sociétés** (www.nss-journal.org/) pour les articles en sciences sociales ou pluridisciplinaires. Dans les deux cas, l'évaluation se fera selon la procédure habituelle de la revue. Les articles publiés porteront la mention "Article sélectionné de la Conférence² Ecologisation des politiques et des pratiques agricoles, Avignon, France, 2011". Les auteurs désirant soumettre leur article dans l'une de ces revues devront envoyer la version finale de leur manuscrit avant le 30 avril 2011.

Sont également partenaires de cet événement, les revues **Espaces naturels** (www.espaces-naturels.fr) et **Le courrier de l'environnement de l'INRA** (www.inra.fr/dpenv/).